

253. Séance du 19 juin 1807

Voir la transcription de cet item

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

253. Séance du 19 juin 1807, 1807/06/19

Elsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/4261>

Copier

Registre (test)

Registre9

Folio

- 157
- 158
- 159

Type de séanceOrdinaire

Présents

- Carré, Pierre-Laurent
- Dralet, François
- Jamme, Auguste [l'abbé]
- Jamme, Gabriel-Joseph-Alexandre
- Poitevin, Vincent

Objet

- Correspondance

- Politique

Noms propres citésGoudouli, Pierre

Présentation

Date1807/06/19

Mentions légalesFiche : Elsa Courant, CNRS – Sorbonne université ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Editeur de la ficheElsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Contributeur(s)

- Courant, Elsa (éditeur scientifique)
- Laportalière, Jean de (transcriptions)

Information générales

LangueFrançais

Notice créée par [Jean de Laportalière](#) Notice créée le 24/08/2022 Dernière modification le 26/10/2024

et le dit maître, et qui en l'année mille six cent
seize ont été accordés de l'un des deux parties
le jour le jour de l'empereur, et qui n'a pas été
approuvé en la justice de la Ville de Paris
à la suite de la justice de la Ville de Paris

et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
après avoir été accordés à la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris

après la justice de la Ville de Paris
après la justice de la Ville de Paris
après la justice de la Ville de Paris
après la justice de la Ville de Paris

Le vendredi 5 juin 1597

et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris

et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris

La justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris

Le dimanche 14 juin

et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris

La justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris

et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris

La justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris

Le vendredi 19 juin 1597

et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris

La justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris

La justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris
et de la justice de la Ville de Paris

